

« Et puis, sur le bord, de l'autre côté, sont ces deux derniers vers qui achèvent la suite des précédents :

*Et quidquid retrum conspexerit et maculosum
Dilvat, offensas omnesque relaxet et iras.*

Comme on le voit, cette nappe était encore au trésor de Saint-Jean en 1671 ; on avait donc pu la soustraire au pillage des protestants en 1562 ; mais en 1696, le P. Menestrier la rechercha en vain, « le souvenir de cet objet d'art, dit-il, avait même été complètement oublié dans l'église de Lyon. » Aujourd'hui, un savant allemand, M. Ernst Dümmler, professeur à l'Université de Halle, sur la Saale, va publier ces vers dans son grand ouvrage sur les poésies du siècle de Charlemagne. Ces vers lui ont été indiqués par le *Catalogue de la Bibliothèque de la Ville*, imprimé par M. Delandine, et il en a demandé copie à feu M. Mulsant, ex-conservateur de cette bibliothèque.

Quant à la *rose d'or* que posséda longtemps le trésor de Saint-Jean, elle lui provenait du pape Innocent IV¹, sans doute en souvenir du célèbre concile qu'il tint en 1245, dans l'église Saint-Jean, et dans lequel il excommunia et déposa l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, son plus cruel ennemi. Le couvent de Saint-Just reçut aussi une rose d'or vers le même temps, et voici quelques renseignements historiques au sujet de cette dernière rose.

Ce ne fut que le 19 avril 1251, après la mort de Frédéric II, que le pape put quitter son asile de Saint-Just, et rentrer dans ses États. Pendant les six ans de son séjour à Lyon, les habitants n'avaient cessé de lui témoigner le plus pieux respect². Pour leur prouver

¹ Quoique étranger à la France, il fit partie du chapitre de Lyon avant de monter sur le trône pontifical. Son nom était Sinibalde *de Fiesque* et il appartenait à la maison de Lavergne, de Gênes. D'autres chanoines de Lyon furent aussi Papes, sous les noms de Grégoire X, Boniface VIII et Clément VII.

² Quelques historiens lyonnais rapportent qu'Innocent IV, en quittant Lyon, le 9 août 1251, aurait chargé un célèbre religieux de faire publiquement, en son nom, ses adieux aux Lyonnais. Ils citent même les termes de ces étranges adieux, indignes d'un prêtre aussi éminent que celui qui les aurait prononcés et qui ne trouveraient d'excuse, s'ils étaient vrais, que dans la grossièreté des mœurs de l'époque. Je cite textuellement, mais *en latin*. « *Amici*, aurait dit Hugues de Saint-Cher, *magnam fecimus, postquam in hanc urbem venimus utilitatem et eleemosinam: quando enim primo hic venimus tria vel quatuor prostitubila invenimus, sed nunc recedentes unum solum relinquimus; verum ipsum durat con-*